



AQUITAINE

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Rapport d'entretien

Nom de l'établissement : **SAINTE MARIE**

Adresse : **11, RUE NATIONALE
SAINT ANDRE DE CUBZAC 33240**

Caractéristiques de l'établissement : **COLLEGE (avec une école maternelle et primaire)**

Nom du chef d'établissement : **GIRARD**

Téléphone du contact : **05.57.43.06.52.**

Nom du Référent : **SAPHY Eric**

1 – L'ÉLABORATION DU PROJET 2008-2009

1.1. Constats ayant généré le projet

Les projets ont, pour la plupart, pour origine la demande d'élèves et/ou la proposition d'enseignants qui, dans les cours, ont voulu prolonger et développer des domaines particuliers. C'est ainsi qu'ont été créés les ateliers : arts plastiques, théâtre, informatique, travail manuel solidaire, ensemble instrumental, ensemble vocal.

Cette demande des élèves est peut-être due au fait que l'organisation de ses activités permet à nombre d'entre eux d'accéder à des activités qu'ils ne pourraient pas pratiquer dans le cadre des loisirs pour des motifs financiers, de temps ou de proposition dans le tissu associatif local. Le fait que ces activités se déroulent au collège lève tous ces obstacles. Du coup, cela renforce les propositions éducatives du collège.

Par ailleurs, la DGH ne permet de dégager qu'un forfait d'AS (sur 3 enseignants d'EPS). Le directeur est professeur d'EPS. Football, Handball, rugby, gym sont des activités qui permettent d'enrichir les propositions sportives auprès des élèves et « d'alimenter » l'association sportive pour les tournois du mercredi dans le cadre de l'AS.

Enfin, des associations ont proposé leurs services (hip-hop, cinéma).

Certains ateliers préexistaient avant 2008, mais le dispositif a rajouté une dynamique et une cohésion à l'ensemble des projets.

1.2. Le cœur du projet

Il s'agit de valoriser les compétences des élèves dans des domaines variés que le cours ne permet pas de mettre en valeur et donc aller plus loin que le « programme ».

Le **festival des talents** est le lieu et le temps des productions.

1.3. Inscription de ce projet dans l'établissement

Par rapport au projet d'établissement, il s'agit de montrer de la « sollicitude » envers les élèves en difficulté pour que ces derniers viennent au collège avec plaisir. Ainsi, ces élèves qui montrent des compétences qui ne sont pas valorisées en cours peuvent développer leur estime de soi. Ils sont perçus par les autres élèves de façon positive et étonnent même leurs parents qui les redécouvrent sous un autre jour, par exemple en théâtre.

Les enseignements ordinaires sont reliés « naturellement » aux ateliers parce que leur existence est liée à leur contenu (voir 1.1).

Le socle commun est indirectement abondé, mais présent dans l'esprit des adultes qui les animent. Par exemple, l'atelier « Travaux manuels solidaires », issu de la technologie, dégage de l'argent de la vente d'objets créés au profit des « Restos du Cœur ». Les maisons de retraite sont visitées par l'atelier hip-hop...

L'aide au travail personnel en 6^e et l'AS s'articulent aussi à l'Accompagnement Educatif.

« Oser un Oui qui engage » est le thème de l'aumônerie. Ainsi, les élèves volontaires ont deux séances d'essai dans l'activité choisie. Au bout des deux séances, ils signent un engagement pour suivre toutes les activités de l'atelier choisi toute l'année, y compris pour la production, évidemment.

1.4. Les acteurs de l'élaboration du projet

Le chef d'établissement et la CPE sont les chefs d'orchestre du dispositif. Les adultes proposent des activités en fin d'année pour l'année suivante.

Le fait que le nombre de propositions est important prouve, d'une part, que les ateliers donnent satisfaction à tous les acteurs et, d'autre part, que le dispositif leur donne envie (élèves et adultes) de proposer des activités qu'ils veulent faire l'année suivante.

12 enseignants, 3 éducateurs et 4 personnes extérieures encadrent les activités.

Pour mémoire, l'équipe totale est constituée de 35 enseignants ETP et 5 éducateurs à la vie scolaire, c'est-à-dire que la moitié de l'équipe s'implique dans l'affaire.

Il n'y a pas de formation spécifique pour ces projets.

1.5. L'organisation des activités

Nous venons de voir que les activités apparaissent en fonction de la volonté des adultes de la Communauté Educative et des enfants. La poursuite ou non de l'activité d'une année sur l'autre se décide lors des journées de préparation de l'année scolaire, ainsi que les nouvelles propositions d'enseignants.

Le problème de cet établissement est que le service de bus est couplé avec le lycée public du bourg. Les élèves sont donc obligés de quitter l'établissement à 17h. Il n'y a qu'un service de bus. Il est donc difficile de placer des ateliers le soir ; cela obligerait les parents à venir chercher leurs enfants.

Les activités sont réparties le plus souvent entre 12 et 14 h pendant les jours de classe. L'emploi du temps a dû être modifié pour que les élèves aient des créneaux libres ensemble pendant la journée. Le passage au self a aussi nécessité un aménagement particulier.

Les activités sont choisies pour l'année. Il n'est pas possible de changer. Vu le nombre important d'ateliers proposés, il y a 350 élèves sur les 580 inscrits au collège qui suivent l'AE : il y a une véritable adhésion des élèves au dispositif.

Les groupes sont formés en fonction des intervenants qui fixent le nombre de places disponibles. Il y a plus d'inscrits que de places dans certains ateliers. Cela veut dire

que certains élèves doivent suivre un atelier « second choix ». Ils le font de bonne grâce : la plupart viennent participer à l'AE plus pour faire quelque chose que pour pratiquer une activité précise. Très peu décident de ne pas rester dans le dispositif et d'abandonner.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs et aux leçons, seuls les volontaires participent au début de l'année. Puis, à chaque conseil de classe (de 1^{er} et 2^e trimestre), il peut y avoir une proposition faite à la famille.

1.6. Les moyens supplémentaires

L'équipement a dû être réalisé sur fonds propres la première année. Les subventions provenant du Ministère via l'UGSEL ont été les bienvenues.

Par contre, aucun dossier CNDS n'a été déposé (par manque d'informations).

247 HSE sont presque exclusivement utilisés pour l'Aide aux devoirs et aux leçons.

2 X 15 h sont attribuées pour des activités sportives.

1.7. Le dispositif de régulation et d'évaluation

Pour l'ADL, il y a un bilan tous les deux mois,
Pour les ateliers, les fiches de présence sont suivies,
Les parents en parlent,
Les productions progressent en qualité,
Les élèves en difficulté s'y révèlent...

Pour l'information, il y a :

Une circulaire par trimestre. La première expose les choix et les suivantes rendent compte des travaux, s'il y a lieu,

Le site du collège,

Des affiches qui informent sur le thème, le lieu, l'intervenant, l'horaire...,

Des photos d'ateliers en « pleine action » disposées dans la salle d'étude visibles tout au long de l'année,

Pour la production, il y a :

Le **festival des talents** qui regroupe les spectacles et les expositions

2 - LA MISE EN ŒUVRE ET SES EFFETS

2.1. La mise en œuvre et ses adaptations

Les principales modifications ont été apportées grâce aux moyens financiers accordés au dispositif.

2.2. Les effets produits sur les acteurs

L'AE a dynamisé l'équipe. En effet, le dispositif n'a jamais manqué de volontaires chez les adultes. Indirectement, cela a permis à l'équipe éducative de se rapprocher des élèves en difficulté qui y participent.

En outre, cela a permis de resserrer les liens entre les enseignants et les éducateurs : la CPE est maître d'œuvre.

Enfin, les liens entre les familles et l'équipe éducative se sont renforcés lorsqu'elles ont constaté les métamorphoses des élèves dans ces situations valorisantes. Elles viennent très spontanément aux spectacles. Les parents disent « merci ».

« C'est un vrai bonheur de s'occuper de ça » me dit la CPE !

2.3. La communication

Outre tous les supports de communication interne déjà cités, il faut y ajouter :

- Des articles dans la presse locale sur les actions menées,
- Le site,
- Des panneaux à l'extérieur du collège,
- Lors des Portes Ouvertes, tous les ateliers sont montrés.

3 - LA POURSUITE DU PROJET EN 2009-2010

Le projet a été enrichi cette année de nouvelles activités.

La Capoeira le lundi soir avec un intervenant extérieur,

Les mandalas grâce à un enseignant,

Un deuxième niveau en gym, Handball et rugby a été créé à cause du nombre de volontaires et du fait que les ateliers sont anciens.

Des dossiers CNDS seront présentés l'an prochain pour étoffer les ressources financières.
